



## Mariage avec 3 noms de famille ?

Par **Loute83**, le **13/06/2016** à **10:03**

Bonjour,  
Depuis ma naissance je porte le nom de mon père accolé à celui de ma mère. Je souhaiterais garder uniquement le nom de ma mère (soit le 2eme nom) pour mon mariage qui deviendrait ainsi mon 1er nom et ensuite celui de mon futur mari. Tout cela est possible ?  
Sachant que je ne me verrais pas porter 3 noms de famille le cas échéant...  
Merci d'avance pour vos réponses [smile3]

Par **amajuris**, le **13/06/2016** à **15:16**

Bonjour,  
En vous mariant, vous conservez votre nom de famille attribué par vos parents à votre naissance.  
L'utilisation du nom de famille de votre mari n'est qu'un usage qui ne modifie pas votre nom de famille.  
C'est lorsque vous aurez des enfants qu'il vous faudra choisir.  
Salutations